

Délibération n°2025-009 du Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2025 relative à la nomination du Directeur général en application de l'article D.345.11 du code de la recherche (Réunion en distanciel)

Membres du Conseil d'administration : 37

Membres présents et représentés au début de la séance : 26

Vu les articles L345.1 à L345.7 du code de la recherche créés par l'article 17 de la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur,

Vu les articles D345.1 à D345.17 du code de la recherche créés dans le chapitre V du Titre IV du Livre III du décret n°2023-1321 du 27 décembre 2023 portant partie réglementaire du code de la recherche,

Vu les dispositions du Code général de la fonction publique applicables à l'ensemble des agents,

Vu l'article D.345.11 du code de la recherche et l'article 11 du règlement intérieur relatifs à la nomination du directeur général par le président de l'établissement après avis du conseil d'administration,

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial,

Vu la délibération n°2021-012 du Conseil d'administration du 22 juin 2021 relative à la politique de rémunération des agents contractuels du Campus Condorcet,

Considérant l'appel public à candidatures afin de pourvoir le poste de directeur général vacant à compter du 1^{er} juin 2025,

Considérant la commission d'audition formée de M. François Clanché, directeur de l'Ined, de Mme Caroline Rolland-Diamond, présidente de l'Université Paris Nanterre, de M. Baptiste Bondu, directeur général des services de l'ENC-PSL, de Mme Caroline Lecourtois, sous-directrice des formations et de la recherche, à la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle du ministère de la culture et de M. Pierre-Paul Zalio, président de l'établissement public Campus Condorcet, s'est réuni le 9 avril 2025.

Considérant que l'établissement public campus Condorcet est un établissement de coopération à caractère administratif *sui generis* défini au sein du code de la recherche rassemblant les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche, publics et privés, qui regroupent tout ou partie de leurs activités et de leurs moyens sur le campus de sciences humaines et sociales,

Considérant les missions de l'établissement public précisée aux articles L.345-1 et L.345-2 du code de la recherche,

Considérant que l'emploi de directeur général dont les missions définies dans le code de la recherche vise à assurer sous l'autorité du président, la direction administrative, technique et financière de l'établissement,

Considérant le poids de la fonction et des responsabilités,

Considérant que l'établissement public Campus Condorcet ne bénéficie pas d'un emploi fonctionnel,

Sur proposition du président,

Le Conseil d'administration

Décide

Article 1 :

De donner un avis favorable à la nomination de M Rémi Lataste comme directeur général de l'établissement public Campus Condorcet.



Article 2 :

D'autoriser le président à fixer la rémunération de M. Rémi Lataste en tant que directeur général, recruté par détachement sur contrat.

Le complément exceptionnel de rémunération attribué aux agents contractuels de l'établissement lui sera attribué à due proportion de sa présence effective au service de l'établissement.

Votes pour : 22

Votes contre :

Abstention : 4

Le Président du conseil d'administration

Pierre-Paul Zalio



Publicité et modalités de recours :

Affichage le	01/07/2025
Publication au registre des actes de l'Établissement le	01/07/2025
Transmission au contrôle de légalité le	01/07/2025
Délibération certifiée exécutoire le	16/07/2025

Aux termes des articles R421-1 et suivants du Code de la justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil.

